# TEAIS BARRERA AF, Mortier cellulaire pour scellement de conduit de systèmes électriques

## Descripción

## Application

S'utilise pour le rebouchage des trous pour passer les cables dans les murs et conduits. Empêche le passage de fluide, fumés, feu et rongeurs. Facile à retirer si nécessaire pour remplacer des cables ou passer de nouvelles lignes.

### Modes d'application

Mélanger avec de l'eau en consistance fluide
- Introduire le mélange dans une poche à douille
- Presionner pour faire sortir le mortier

### Nettoyage

Avec de l'eau lorsque le produit est frais

## Fiche technique

Couleur/sGRIS CLAIR

Absorption d'eau

### Performance

1 Kg de Teais barrera af , 2 dm3

### Stockage

Avda. da Enerxía, nº 153, Pol. Ind. de Sabón
15143 Arteixo,A Coruña
Telf.: 981 602 111
Fax.: 981 601 508
Email.: desarrollo@teais.es

síguenos en:

Un an dans son emballage original protégé de l'intempérie, stocké dans un endroit frais et sec

# Sécurité

## Indications de danger:

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

## Conseil de prudence:

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l?eau et au savon.

P304+P340: EN CAS D?INHALATION: transporter la victime à l?extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l?eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/international